

alisse

25 ans

PASS

l'Éditorial

25 fois merci !



À L'OCCASION DE NOTRE 25^e ANNIVERSAIRE, NOUS SOUHAITONS REMERCIER TOUS CEUX QUI PARTICIPENT À CETTE AVENTURE. LA FLEUR QUE VOUS DÉCOUVRIREZ EN OUVRANT CETTE LETTRE EST POUR EUX... //

Pierre Benguigui,
Jardiner interplanétaire

Nous avons beau analyser le problème dans tous les sens, penser qu'Arc-en-Self, le logiciel d'Alise qui gère les frais scolaires et les voyages, est plus rigoureux, plus complet, plus simple d'utilisation; que nos distributeurs de plateaux français sont plus pratiques, plus fiables; que notre SAV est plus présent, plus efficace, et c'est d'ailleurs ce que les utilisateurs – qui ont pu comparer différentes solutions durant leur carrière – nous écrivent (Enquête de satisfaction mars 2017): **Matériels:** Alise est de meilleure qualité: 38,00%; de qualité équivalente: 60,00%; de moins bonne qualité: 2% • **Logiciels:** Alise est de meilleure qualité: 70,86%; de qualité équivalente: 28,47%; de moins bonne qualité: 0,67% • **Services:** Alise est de meilleure qualité: 64,90%; de qualité équivalente: 32,45%; de moins bonne qualité: 2,65%

Non, définitivement, ce qui fait la particularité d'Alise, avant toute autre chose, c'est son partenariat unique avec une association indépendante d'utilisateurs. Annie Barthélémy qui en fut la cofondatrice avec Daniel Tonneau, en a défini, lors des 20 ans d'Alise, l'origine et les atouts.

Alise Pass: Pourquoi un club d'utilisateurs?

Annie Barthélémy: *Parce que* je pense qu'un logiciel doit être un outil au service de la gestion, qu'il ne doit pas générer des contraintes de fonctionnement, mais au contraire faciliter la modernisation de nos établissements.

« **Parce que** s'il est nécessaire qu'il réponde aux besoins de tous les établissements, le logiciel doit aussi garantir le respect de la réglementation.

« **Parce que** les utilisateurs sont les mieux à même de définir leurs besoins et qu'ils doivent être les prescripteurs auprès des fournisseurs.

« **Parce que** l'union fait la force et que la mise en commun d'expériences est toujours enrichissante.

« **Parce que** ces idées étaient reconnues et partagées par Alise qui souhaite instaurer avec ses clients un véritable partenariat. »

AP: Après 20 ans de fonctionnement, quel bilan pouvez-vous dresser?

AB: Le club est un véritable réseau, un lieu d'échanges sur nos pratiques professionnelles, qui ne se limitent pas à la gestion du service de restauration; c'est aussi un lieu de solidarité et d'entraide de personnels travaillant dans des établissements fort divers. Cette expérience nous permet de mesurer l'intérêt et l'efficacité d'un véritable partenariat avec notre fournisseur. Nous savons que notre collaboration est précieuse pour Alise, mais notre organisation nous permet d'avoir des exigences très fortes en matière de qualité et de service. C'est une grande satisfaction d'avoir pu réaliser ce projet, qui concrétise notre volonté de faire évoluer notre profession en prenant en compte notre mission éducative et les attentes de nos usagers. »

Cinq ans plus tard, le constat est le même: échanges, améliorations, rigueur... Tout est encore là. Mais seuls ceux qui participent à l'une des 10 réunions régionales ou aux AG annuelles, auxquelles Alise est convié, peuvent témoigner du caractère unique de ce partenariat. La concurrence ébauche des ersatz, mais sans donner une véritable indépendance à ses utilisateurs, et ses détracteurs n'y ont malheureusement jamais participé. À l'occasion de notre 25^e anniversaire, et pour leur témoigner notre reconnaissance éternelle, nous souhaitons remercier tous ceux qui participent à cette aventure. Merci à tous les gestionnaires qui font vivre bénévolement cette association, merci aux centaines d'utilisateurs, qui fréquentent assidument les réunions régionales et les assemblées générales. La fleur que vous découvrirez en ouvrant cette lettre est pour eux. ■



L'oubli de carte : des solutions et une victoire des utilisateurs

À l'origine, il y avait un besoin : gérer au mieux les oublis de carte, véritable talon d'Achille des systèmes de gestion des accès au restaurant scolaire.

De 1992 à 2004 : Les équipes de gestion doivent, en guise de parade, utiliser une carte passe, investir dans des systèmes coûteux d'édition de tickets d'oubli ou de lecteur portable autonome... Aucune des solutions proposées n'allie gratuité et simplicité.

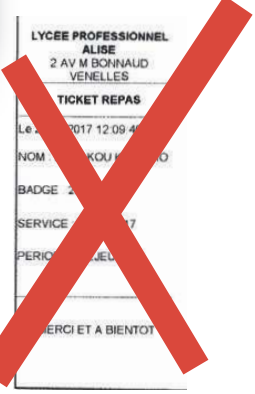
Septembre 2005 : Alise intègre un lecteur de reconnaissance de la main à son offre de matériel d'identification. Les convives peuvent désormais oublier leur carte mais ne peuvent plus passer à la place d'un autre ; les collectivités réalisent des économies de badges.

Avril 2006 : Devant l'afflux des demandes des EPLE et en l'absence de menaces contre les libertés, la Cnil élabore une Autorisation Unique de mise en œuvre de traitements automatisés de données à caractère personnel reposant sur l'utilisation d'un dispositif de reconnaissance de contour de la main et ayant pour finalité l'accès au restaurant scolaire : AU009. La voie de la simplicité est désormais ouverte. De nombreux établissements s'y engouffrent.

Mai 2014 : Dépôt d'une proposition de loi au Sénat visant à limiter l'usage de la biométrie. La plupart des éditeurs sautent sur l'occasion pour proposer des solutions alternatives à une technologie qui les prive de ressources. Alise lance une pétition nationale visant à défendre un système plébiscité par plus de 600 établissements scolaires.

Juin 2016 : Le Parlement confirme l'usage de la biométrie RCM pour contrôler l'accès au restaurant scolaire.

Les tricheurs, les racketteurs, les fabricants de plastique, les pères Fouettard sont tristes. Alise est compatissant : il est le seul éditeur à proposer un lecteur de cartes intégré au lecteur de biométrie RCM.



Ticket d'oubli, lecteur de cartes autonomes... Des parades contre l'oubli de carte tombées... aux oubliettes.



Le lecteur de biométrie RCM Alise intègre un lecteur de cartes, laissant ainsi toujours le choix de son système de reconnaissance à l'utilisateur.

